



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Chargé-e d'études : lancement, suivi et capitalisation des évaluations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (F/H)

Référence Répertoire Ministériel des Métiers : FPEEP05
RÉFÉRENCE RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat) ⁽²⁾

http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/Fiches_emplois_reference_domaines_fonctionnels.pdf

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ : Etudes et évaluation des politiques publiques - Prospective

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ : Chargé-e d'études

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°	Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :	Corps et grade : Attaché ou contractuel de niveau équivalent Poste vacant : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>
Date de mise à jour :	Date de prise de poste souhaitée : 1 ^{er} juin 2016 Durée d'affectation souhaitée sur le poste ⁽¹³⁾ : 3 ans

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative DJEPVA

Service : Service à compétence nationale I.N.J.E.P.

Mission : Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Sites : Avenue de France (95 avenue de France – PARIS 13^{ème} – Métro ou RER C : Bibliothèque François Mitterrand)

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la Direction :

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative élabore, coordonne et évalue les politiques en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Elle contribue à la coordination des actions interministérielles concernant la jeunesse et la vie associative. Elle anime et coordonne les actions des services déconcentrés en matière de jeunesse et d'éducation populaire. Elle définit les orientations dans lesquelles s'inscrivent les actions conduites dans ces domaines par les établissements publics placés sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse. Elle concourt à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de développement de la vie associative.

Missions du service :

- L'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. L'INJEP est chargé d'observer et d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées à tous les niveaux territoriaux, du niveau local au niveau européen. Il produit également des travaux statistiques pour la direction des sports.
- A ces titres:
 - il élabore des analyses à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et produit des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que du sport;
 - il étudie également les évolutions du système d'acteurs de l'éducation populaire et de leurs démarches; – il réalise ou contribue à la réalisation, à la demande du Premier ministre, de travaux d'études ou d'évaluation liés à la politique interministérielle de jeunesse;
 - il réalise, à la demande du ministre chargé de la jeunesse, seul ou en partenariat avec toute personne morale de droit public ou de droit privé, des activités spécifiques d'observation ou d'expertise d'actions publiques en faveur des jeunes;
 - il assure l'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, créé par l'article 25 de la loi du 1er décembre 2008 susvisée, et ayant pour objet de financer et d'évaluer des programmes expérimentaux destinés à développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- Il constitue également un pôle de ressources et d'expertise pour les acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, pour les assemblées parlementaires et les instances de représentation de la société civile. A ce titre, sa mission

est de rassembler, synthétiser, diffuser et valoriser les connaissances sur les jeunes, sur les démarches d'éducation populaire et sur la vie associative ainsi que sur les politiques publiques à travers des produits documentaires, des publications et des événements. Ces missions sont assurées en lien avec les services centraux et déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse ainsi qu'avec les autres services de l'Etat intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

- Afin de mettre en œuvre ses missions, l'INJEP comprend:
 - une mission chargée des études, de l'observation et des statistiques (service statistique ministériel);
 - une mission chargée de l'observation et de l'évaluation;
 - une mission chargée de la valorisation et de la diffusion;
 - une mission chargée de la documentation et de la gestion d'un centre de ressources;
 - une mission chargée de l'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

La mission «Animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse» a pour objet de financer et d'évaluer des programmes menés dans le cadre du fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes.

- A ce titre:
 - elle lance des appels à projets pour susciter des programmes expérimentaux visant à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes;
 - elle accompagne les projets sélectionnés, les évalue et publie les enseignements retirés et les résultats obtenus qu'elle soumet au débat;
 - elle soutient le déploiement des dispositifs dont les résultats sont probants;
 - elle assure le secrétariat du conseil de gestion de ce fonds.

La MAFEJ a en charge l'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse géré par la Caisse des dépôts et consignations. Ce fonds créé en 2008 a pour ambition de soutenir des expérimentations qui, rigoureusement évaluées, serviront à fonder de nouvelles politiques nationales en faveur des jeunes. Elle est en charge également du programme « La France s'engage », lancée le 24 juin 2014 et portée par le Président de la République, qui vise à encourager le développement d'actions socialement innovantes qui gagneraient à changer d'échelle, à se démultiplier ou à essaimer.

Le FEJ fonctionne principalement sur le mode d'appels à projets portant sur des thématiques ciblées et qui ont vocation à couvrir une grande partie du champ de la politique menée en faveur des jeunes (orientation, formation, insertion, logement, santé, etc.)

La MAFEJ est chargée de l'organisation des instances du fonds : un Conseil de gestion (CG) organe décisionnaire du fonds pour sa gestion et son fonctionnement, et un Conseil scientifique (CS) chargé de garantir la qualité des évaluations mises en œuvre. Elle pilote les appels à projets, assure la gestion administrative et financière et le suivi des expérimentations et leur évaluation, et en capitalise les résultats. Le FEJ est également l'outil opérationnel et financier de l'initiative présidentielle « La France s'engage ».

Effectif de la mission bureau (répartition par catégorie) :

14 agents à la mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (MAFEJ) 12A, 1B, 1C

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie)

Le pôle « évaluation et capitalisation des résultats » a en charge le lancement et le suivi des évaluations, et la diffusion et valorisation de leurs résultats. Il participe également à la diffusion de la démarche expérimentale, et de la place accordée à l'évaluation dans cette démarche, auprès d'acteurs divers. Le/la chargé-e d'études participe à l'ensemble des activités du pôle.

Activités principales ⁽⁷⁾ :

En collaboration directe avec le responsable du pôle évaluation et capitalisation des résultats, le/la chargé-e d'études participe à :

- la définition des principes d'évaluation des dispositifs expérimentaux dans le cadre des appels à projets et des appels d'offres d'évaluation ;
- l'organisation de la sélection des évaluateurs des appels à projets et appels d'offres d'évaluation ;
- le suivi méthodologique des évaluations (analyse des rapports intermédiaires et finaux, appui méthodologique aux évaluateurs, participation aux comités de pilotage des expérimentations, etc.) ;
- la rédaction et la mise à jour de notes d'études thématiques sur les expérimentations et leurs résultats ;
- la mutualisation des résultats des expérimentations (organisation de réunions, groupes de travail internes et interministériels) ;
- la valorisation des résultats des expérimentations (publication de synthèse, contributions à des revues et ouvrages, rédaction de documents de communication externe, ...) ;
- la participation à la veille scientifique en sciences sociales sur les méthodes d'évaluation, les résultats d'expérimentations et les politiques sociales en France et à l'étranger.

Activités annexes ⁽⁷⁾ :

- la production de données statistiques sur les expérimentations du FEJ.

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

Spécificités du poste / Contraintes (9) : poste polyvalent et pluridisciplinaire qui demande une appétence pour les politiques publiques et leurs évaluations et la littérature y afférent. La maîtrise et l'expérience des méthodes quantitatives et notamment des évaluations d'impact randomisées constituent des pré requis exigés

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Connaissances et Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ 4 : expert / 3 : maîtrise / 2 : pratique / 1 : initié	Niveau de mise en œuvre			
	4	3	2	1
Formation universitaire poussée, avec une spécialisation disciplinaire en sociologie et/ou économie		X		
Maîtrise des méthodes d'évaluation	X			
Maîtrise des méthodes de traitement et d'analyses statistiques	X			
Capacité à appliquer ces compétences méthodologiques dans des contextes très variés d'évaluation des politiques publiques		X		
Pédagogie et capacité à rendre accessibles les messages sur l'évaluation		X		
Sens de l'organisation		X		
Connaissance des politiques et dispositifs en faveur des jeunes				X
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse	X			
Expression écrite		X		
Expression orale		X		

Savoir être nécessaire ⁽¹¹⁾

Sens des relations humaines
 Capacité d'adaptation
 Autonomie
 Rigueur dans l'exécution des tâches
 Aptitudes au travail en équipe
 Capacité d'initiative
 Réactivité

Expérience professionnelle ⁽¹²⁾

Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Une expérience de la coordination d'acteurs très divers (chercheurs, partenaires institutionnels, responsables associatifs, acteurs de terrain, etc.) constitue un plus.

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

CONTACTS ⁽¹⁴⁾

Mme KACIMI Malika Chef de la Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse Tél : 01 40 45 93 02 malika.kacimi@jeunesse-sports.gouv.fr

Dossier de candidature à envoyer à : recrutement.DJEPVA@jeunesse-sports.gouv.fr